

DÉLIBÉRATIONS

N° 2024/086/8.8

Feuillet n°



Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 septembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Condat sur Vézère, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 2 septembre 2024

| Nombre de Conseillers Communautaires | |
|--------------------------------------|----|
| En exercice | 58 |
| Présents | 33 |
| Votants : | 37 |
| Pour : | 37 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Lionel ARMAGHANIAN, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Roland MOULINIER, Daniel BOUTOT, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire ADOUX, Edmond Claude DELPY Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Régine ANGLARD, Dominique BOUSQUET, Nicole DUBREUIL RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléant : Dominique DURUY représentée par Gilles COZANET, Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Claude

TURBANT représenté par Betty CHABANE, Mattia TRENTMONT représenté par Pascale LARUE.

Excusés : Sylviane GRANDCHAMP donne pouvoir à Laurent PELLERIN, Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Bernadette MERLIN, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Nicolas DJERBI donne pouvoir à Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BARIL, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Jean-Michel LAGORSE, Fabien JAUBERT, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Coralie DAUBISSE BOYER, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Maud MANIERE, Stéphanie PORTE, Jean-Yves VERGNE. Caroline VIEIRA, Jean-Luc BLANCHARD donne pouvoir à Nicole DUBREUIL RAVIDAT.

SECRETARIE : Mme Josiane LEVISKI

OBJET : Opérations préalables à réception dans le cadre de travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées sur la commune de Terrasson-Lavilledieu : ATTRIBUTION

Vu la délibération du 8 juillet 2024 de la CCTHPN autorisant le Président à lancer la réhabilitation des réseaux d'eaux usées sur la commune de Terrasson-Lavilledieu à la suite des résultats de l'étude diagnostique,

Une procédure adaptée ouverte a été lancée le 16 juillet 2024. La date limite de réception des offres est fixée au 9 août 2024 à 12h00.

A l'issue de cette procédure, 4 offres ont été remises.

La commission des Marchés, réunie le jeudi 12 septembre 2024, après analyse et pris
AR. Préfecture connaissance du rapport d'analyse des offres propose de retenir l'offre la mieux disante.

024-200@41150-20240912-DE2024_086-DE
Reçu le 16/09/2024

L'entreprise proposée est COVICA avec une note de 95/100 au regard des critères de sélection indiqués dans le règlement de consultation et une proposition financière à hauteur de 99 466 € 50 HT.

Faisant partie de l'opération de réhabilitation des réseaux d'eaux usées sur la commune de Terrasson-Lavilledieu, un financement à hauteur de 70% pour les réseaux et 50% pour la reprise des branchements privés pourront être obtenu auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Vu la commission des Marchés réunie le 12 septembre 2024,

Le Conseil Communautaire, oui l'exposé de M. Lionel ARMAGHANIAN, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix **DÉCIDE** :

- **D'ATTRIBUER** le marché des opérations préalables à réception dans le cadre de travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées sur la commune de Terrasson-Lavilledieu au candidat proposé par la commission des Marchés : COVICA ZI LABORY BAUDAN 114 Rue Nicol Copernic 33 127 SAINT JEAN D'ILLAC pour un montant de 99 466 € 50 HT.
- **DE SOLLICITER** les aides financières de l'Agence de l'Eau.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à faire, dire et signer toutes pièces se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 12/09/2024

Le Président,
Dominique BOUSQUET

Terrasson-Lavilledieu
Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10

Haut Périgord Noir

AR Prefecture

024-200041150-20240912-DE2024_086-DE
Reçu le 16/09/2024